

Discours de M. le Président de la République à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (RIO+20)

Publié le 20 Juin 2012

Rubrique : Développement durable et énergie, International, développement et francophonie

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Mesdames, Messieurs,

Je remercie d'abord la présidente du Brésil, Dilma ROUSSEF, pour l'accueil qu'elle nous réserve ici pour cette conférence. Je salue l'action qu'elle mène pour le Brésil, qui est une référence aujourd'hui aussi bien au nord qu'au sud en matière de développement.

Mais je tenais personnellement à venir ici pour cette conférence, au nom de la France. D'abord par ce que c'est un enjeu décisif pour la planète et que la France doit être l'une des nations qui montrent l'exemple.

Je voulais aussi, ici, prendre des engagements pour mon pays, tout en favorisant autant qu'il a été possible la discussion et la négociation dans la déclaration finale.

Je voulais aussi tenir un langage de vérité et de volonté. Vérité d'abord sur les résultats, tels que nous pouvons les imaginer aujourd'hui, de notre conférence.

Il y a eu des avancées. J'en vois cinq : d'abord une feuille de route pour les objectifs du développement durable. Ensuite un renforcement de ce Programme auquel nous tenons tant des Nations Unies pour l'environnement. Il y a eu un appel à travailler à un accord sur la préservation des océans. Un débat s'est engagé sur l'économie verte. Et il y a eu un accent qui a été mis sur le social et sur la lutte contre la pauvreté. Ce sont des résultats appréciables !

Ils tiennent pour beaucoup à la capacité qui a été la nôtre de trouver des compromis mais aussi à la mobilisation de la société civile que je salue. Sans elle, nous n'aurions pas la prise de conscience que nous connaissons aujourd'hui. Et la stimulation, l'incitation pour aller plus loin.

Mais puisque je suis venu tenir un langage de vérité, je dois vous dire que ces résultats, aussi appréciables soient-ils, sont en dessous de nos responsabilités et de nos attentes.

Je regrette d'abord que nous n'ayons pas abouti à la création d'une Agence spécialisée des Nations Unies sur l'environnement. C'est un projet auquel la France est très attachée. Parce que c'est la condition du multilatéralisme, parce que c'est la meilleure façon de pouvoir mettre tous les sujets dans la même organisation et de les traiter en même temps et dans le même lieu, et enfin parce que cette agence pourrait se situer à Nairobi, en Afrique, et l'Afrique doit avoir la confirmation de son rôle dans le monde.

Je regrette également que la proposition d'instaurer des financements innovants, même si le communiqué final en fait mention, n'ait pas trouvé de traduction concrète. Ces financements sont indispensables. Chacun connaît ici la situation budgétaire de bon nombre de nos pays et notamment parmi les plus développés. Et donc si nous n'ajoutons pas des financements aux aides qui sont aujourd'hui prévues, nous ne pourrions pas atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. La France reste donc déterminée à instituer avec les Etats qui le voudront, avec les Européens, avec d'autres, une taxe sur les transactions financières.

Et je prends l'engagement que si cette taxe est créée, une partie de ces revenus sera affectée au développement.

Langage de vérité parce que les urgences sont là, parce que les émissions de gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter jusqu'à atteindre en 2011 un record ; parce que les océans se sont acidifiés et appauvris ; parce que la biodiversité s'est effondrée ; parce que l'urbanisation progresse partout et parfois réduit à la misère des millions d'hommes et de femmes qui s'entassent aux portes des grandes villes ; parce que les inégalités se sont creusées dans les pays riches, mais aussi entre les pays développés et les autres. Donc nous avons besoin d'un sursaut, ici à Rio nous en avons pris conscience.

Mais nous avons une nouvelle frontière à franchir. Il y a d'abord des changements à conduire pour permettre l'accès de tous à l'eau, à l'énergie et je salue le programme qui a été mené pour atteindre cet objectif, parce que nous devons assurer la sécurité alimentaire, parce que nous devons éviter que les terres arables, les terres cultivables disparaissent progressivement ou soient achetées au détriment de l'indépendance alimentaire, parce que nous devons conduire la transition énergétique, diversifier les sources d'énergie. Voilà l'agenda qui doit être le nôtre.

Par rapport à cette grande cause, prenons plusieurs engagements.

D'abord, personne ne peut gagner seul contre les autres la grande bataille pour l'environnement. Ou nous la gagnons ensemble, ou nous la perdrons ensemble.

Le second engagement, c'est de ne pas opposer le nord et le sud, non pas que nous n'ayons pas sur certains sujets des positions différentes, mais le développement durable, c'est une cause planétaire, c'est une question vitale pour le monde entier et il n'y a pas les uns contre les autres, il y a tous ensemble.

Et puis le dernier engagement, c'est de considérer que dans la crise que nous traversons, il n'y a pas que la crise financière, il n'y a pas que la crise économique, il y a aussi la crise écologique. Et pour sortir de la crise, nous avons besoin de plus de priorités données à l'environnement et au développement. Nous lutterons contre la crise avec tous les moyens de la régulation.

Enfin, le développement durable n'est pas une contrainte. C'est un levier. Ce n'est pas non plus un outil de protection pour les plus favorisés contre les autres mais de promotion d'une conception de l'humanité.

Voilà pourquoi, je voulais venir ici à Rio, vous donner la position de la France, les engagements de la France, la conception de la France. Je viens de prendre les responsabilités de mon pays. Je suis au début de mon mandat. J'inscris le développement, l'environnement, la lutte contre la pauvreté comme grandes priorités de mon quinquennat.

Pour un responsable public, et nous le sommes tous à des niveaux différents ici, il y a plusieurs façons d'être utile. Etre utile, ce n'est pas simplement servir les intérêts de son pays, ce n'est pas simplement porter les préoccupations de son continent, ce n'est pas non plus défendre seulement le présent, l'urgent, l'immédiat. Etre un responsable public utile, c'est d'être capable de parler au nom de la planète et de préparer l'avenir.

Nous sommes tous conscients ici, et je ne vous apprendrai rien, que nous sommes mortels mais notre dignité d'hommes et de femmes, notre condition d'être humain, c'est de permettre à d'autres de vivre après nous et mieux que nous. Tel est le sens de ma présence ici.

Merci.

Discours de M. le Président de la République au Pavillon français à Rio de Janeiro

Publié le 20 Juin 2012

Rubrique : Développement durable et énergie, International, développement et francophonie

LE PRESIDENT -- Monsieur le président, merci de m'accueillir au pavillon France. Il y a ici rassemblés les membres du gouvernement qui se sont impliqués dans la préparation de ce rendez-vous : les affaires étrangères, la ministre de l'écologie, le ministre de l'économie sociale et solidaire. Il y a ici des élus locaux, régions, communes, départements je les reconnais. Je salue Jacques Auxiette qui s'est exprimé en leurs noms, il y a des militant associatifs qui depuis longtemps, très longtemps portent la cause du développement, de l'environnement de la lutte contre le réchauffement climatique, il y a aussi les organisations non gouvernementales, il y a les chefs d'entreprises qui ont compris que l'on pouvait à la fois faire de l'emploi, de l'activité et en même temps répondre au défi de l'environnement, il y a des syndicalistes et puis il y a des hommes et des femmes qui se sont engagés depuis très longtemps.

Je suis très fier que la France soit présente à ce niveau à l'occasion de Rio+20. C'est dû à ce travail préparatoire Monsieur le président que vous avez engagé, c'est dû à la contribution qui a été la vôtre, qui a été la nôtre, et c'est pour la France un atout. Nous ne venons pas ici chercher des commandes, cela peut arriver, chercher des compliments, chercher des formules qui resteront le temps d'un moment de rassemblement des pays du monde, non. Nous venons prendre des engagements. Prendre des engagements d'abord au nom de notre pays. La transition énergétique, écologique, l'accès au bien public, la capacité qui doit être la nôtre notamment en matière d'habitat de faire des économies d'énergie considérables, des modes de transport qui doivent évoluer. Ces engagements, je les ai pris et le gouvernement les traduira prochainement.

Nous aurons une conférence environnementale qui viendra après la conférence sociale sûrement au début du mois de septembre, le calendrier n'est pas encore fixé, et qui permettra de réunir tous les acteurs et une fois encore de traduire dans la réalité un certain nombre de nos principes avec un agenda, avec une responsabilité qui devra être partagée. Qu'est-ce qui relève de la loi, qu'est-ce qui appartient aux collectivités locales, qu'est-ce qui peut être mis en œuvre par les entreprises, le dialogue social, la responsabilité. Nous avons aussi des engagements à prendre au nom de l'Europe. Tous les chefs de gouvernement ou les chefs d'Etat européens ne sont pas forcément réunis à Rio, mais ce qui m'a été dit par nos négociateurs, c'est que l'Europe a été solidaire et cohérente. Il faut le dire, ce n'est pas toujours la réalité, c'est le cas et l'Europe n'est forte que lorsque qu'elle est unie sur un certain nombre d'objectifs. Cela vaut pour la lutte contre la spéculation financière, cela vaut pour mettre des objectifs de croissance, cela vaut pour l'environnement. C'est grâce à cette position commune de l'Europe que nous avons pu modifier autant qu'il a été possible la déclaration finale. Cette déclaration finale, je le sais, elle suscite des déceptions parmi beaucoup d'entre vous, même si nous avons pu y inclure un certain nombre d'objectifs qui nous permettent de croire et de travailler pour qu'à l'horizon 2015 nous puissions encore avancer. Donc nous avons des engagements à prendre également au nom du monde. La France, elle porte des valeurs, elle est parfois plus influente et plus puissante que sa seule richesse économique, même si sur la richesse économique nous devons être encore meilleurs. Elle peut d'autant plus parler fort qu'elle est capable de s'appuyer sur un mouvement collectif, de porter des principes et des valeurs et c'est grâce à vous, société civile organisée, ou

désorganisée je ne sais pas, en tous cas tels que vous êtes, c'est grâce à ce rassemblement-là que la France est à la hauteur de l'idéal qu'elle représente.

Merci à tous.

Discours de M. le Président de la République lors de l'ouverture de la Grande Conférence Sociale

Publié le 09 Juillet 2012

Rubrique : Nation, institutions et réforme de l'État

Monsieur le Président du conseil économique, social et environnemental

Je veux d'abord vous remercier vous personnellement de nous avoir permis d'être accueilli ici pour cette Conférence sociale inédite.

A l'instant où je parle j'ai une pensée pour Jacques DERMAGNE, disparu le 3 juillet dernier qui a présidé pendant 11 ans cette grande institution.

Le 12 juin ici même je m'adressais au Conseil économique social et environnemental, j'en soulignais le rôle comme lieu d'échange, de dialogue entre l'ensemble des forces vives de la Nation et je considérais qu'il pouvait offrir un cadre naturel à la Conférence sociale que je voulais ouvrir au début de ce quinquennat.

Cette conférence accueille le gouvernement et d'abord le Premier ministre, les ministres, des élus de nos territoires mais surtout les présidents, les Secrétaires généraux des grandes organisations professionnelles et associatives de notre pays. Ce qu'on appelle les corps intermédiaires, sans lesquels la France ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Et c'est parce que je voulais les rassembler autour d'une grande mission qui est celle d'ouvrir une perspective à notre pays que j'ai souhaité que cette Conférence sociale accueille largement tous ces participants.

Cette rencontre exceptionnelle engage une démarche dont l'horizon est celui des cinq prochaines années. Elle doit démontrer à la fois une prise de conscience sur la situation de notre pays, une prise de responsabilité par rapport à ces choix que les uns et les autres nous devons faire et aussi une prise de risque par rapport à l'idée de nous retrouver tous ensemble pour déterminer un agenda et des objectifs communs.

Nous nous retrouvons dans un moment particulier de notre vie publique : c'est-à-dire au lendemain d'une élection présidentielle qui a forcément divisé et dont le vainqueur doit nécessairement rassembler, à quelques semaines des élections législatives qui sont passées et qui ont confirmé le choix majoritaire des Français en faveur de familles politiques qui se sont engagées devant eux, pour le changement.

Mais le moment est venu de mettre la France en mouvement et il n'y a pas de temps à perdre.

Je ne veux rien cacher de la situation de notre pays. Nul besoin de forcer le trait, de noircir l'horizon, et en même temps il ne serait pas digne de celui qui est en charge de l'essentiel dans notre pays que de nier les réalités.

Je veux que chacun prenne conscience des trois grands défis que nous devons collectivement relever.

D'abord le redressement de nos comptes publics.

La dette a augmenté de 800 Milliards depuis 10 ans. Elle atteint désormais 90% de la richesse nationale. Quant au déficit public, il a dépassé encore 100 Milliards d'euros en 2011 et ne pourra être contenu autour de 4,5% de la richesse nationale en 2012 qu'au prix d'un ajustement fiscal dont le gouvernement a pris à juste raison la responsabilité.

Comme la Cour des comptes l'a souligné, cette dégradation n'est que partiellement le résultat de la crise. Elle reflète plutôt le choix qui a été fait depuis trop longtemps de perte de recettes inopportunes et qui seraient aujourd'hui bien précieuses pour non seulement réduire nos déficits mais agir pour l'emploi. Et une structure de nos dépenses publiques particulièrement

rigide, malgré ou à cause de l'application de formules mécaniques pour les maîtriser, qui se sont révélées aussi peu efficaces que mal acceptées.

J'estime que notre pays ne peut pas prendre le risque de consacrer près de 50 Milliards d'euros au paiement des charges d'intérêt mais également celui de lever des fonds qui peuvent à tout moment être rendus plus onéreux par une éventuelle vulnérabilité de notre dette souveraine sur les marchés.

Nous devons retrouver de la souveraineté, de l'indépendance par rapport aux marchés et par rapport aux besoins de financer nos dépenses collectives. Ce n'est donc pas un choix pour l'austérité qui ne serait d'ailleurs rien d'autre qu'une régression mais un choix pour la souveraineté et pour l'avenir de notre pays.

Le second défi auquel nous faisons face est la détérioration de notre compétitivité. La France, les chiffres sont maintenant bien connus, est passée d'un excédent commercial de 3 Milliards et demi d'euros en 2002 à un déficit de 70 Milliards d'euros en 2011.

Nous avons perdu des parts de marché sur les principaux biens d'exportation.

Notre industrie qui représentait 18% de la valeur ajoutée de la production donc il y a 10 ans n'en représente plus que 13 % aujourd'hui. 400 000 emplois dans les secteurs manufacturés ont été perdus ces 5 dernières années. Nous connaissons les causes de cette situation : une mauvaise spécialisation industrielle, un trop faible nombre d'entreprises exportatrices, une insuffisance dans l'innovation, la recherche, la connaissance. Mais cette dégradation de nos comptes extérieurs est également aussi le produit de certaines rigidités de structure y compris de nos coûts qu'il nous appartiendra de corriger.

La désindustrialisation est inacceptable. Là encore elle nuit à notre indépendance, elle fragilise nos territoires, elle réduit notre capacité à créer des emplois.

Le troisième défi est le plus exigeant, c'est celui du chômage et de la précarité. Le nombre de demandeurs d'emplois est aujourd'hui le plus élevé depuis 12 ans. Le taux de chômage atteint près de 10% de la population active et progresse de manière continue depuis 30 mois. Il touche les jeunes et les travailleurs plus âgés : seuls 45% des plus de 55 ans seulement ont un emploi et près de 460 000 personnes sont au chômage depuis plus de 3 ans, ce qui signifie pour eux une exclusion profonde.

4 embauches sur 5 aujourd'hui s'effectuent en CDD et pour l'essentiel ce sont les femmes qui sont victimes de la précarité de l'emploi et du temps partiel.

Et dans ce contexte, l'annonce de plans sociaux, qui ont pu être opportunément retardés, est encore plus inquiétante surtout si l'on songe à des licenciements silencieusement vécus dans bon nombre de petites entreprises. Le retour à une croissance élevée est une obligation si nous voulons retrouver un niveau d'emploi. Or chacun sait que, pour le premier semestre de l'année, la croissance sera nulle. Dès lors nous devons mobiliser toutes nos forces, toute notre imagination, toutes nos capacités pour construire une croissance durable pour les prochaines années. Il y a en Europe des pays où la croissance est très faible voire même des pays qui sont en récession mais il en est d'autres qui ont réussi à partir de réformes engagées depuis plusieurs années, à porter un niveau de croissance bien supérieur au nôtre.

Quand je regarde d'autres régions du monde, pas simplement les pays émergents je constate aussi qu'en mobilisant davantage l'offre, en soutenant plus intelligemment la demande, il existe des potentialités de croissance. D'ici à l'affirmation de cette stratégie, il nous faut parer au plus pressé. Nous avons à améliorer notre système de formation professionnelle, répondre plus efficacement aux offres d'emploi, accompagner plus rapidement les chômeurs vers l'activité, utiliser tous les mécanismes de l'insertion. Mais je le dis ici devant vous, je n'admettrai pas qu'un pays comme le nôtre se résigne à considérer le chômage comme une fatalité.

Voilà pourquoi la période que nous traversons si j'ajoute tous ces défis - compétitivité, chômage, mais également redressement de nos comptes publics -- oui, cette période exige des réponses fortes et nouvelles.

Il est des moments dans la vie d'une Nation, nous en traversons un, où nous devons prendre collectivement notre destin en main, redéfinir le contrat collectif et assurer notre redressement. Pour y parvenir des efforts seront nécessaires aussi bien sur le plan de nos comptes publics donc de notre politique budgétaire et fiscal que dans le domaine productif et industriel. Ces efforts, chacun est prêt à y consentir.

Mais à plusieurs conditions. D'abord, les Français veulent en comprendre le sens. Cela fait trop d'années qu'on les appelle au sacrifice sans qu'il y ait de but qui soit clairement fixé, d'étapes qui puissent être franchies, d'évaluation des politiques qui ont été engagées. Ce que les Français veulent ce n'est pas une rédemption, ils ne sont coupables de rien, ce n'est pas une punition, ils ne la méritent pas, ce n'est pas une régression, comment mobiliser un peuple si c'est pour lui demander de renoncer. Non, ce que veulent comprendre les Français c'est si nous sommes capables de mobiliser nos forces pour permettre de nouveaux progrès, avec la perspective d'ouvrir pour la nouvelle génération pour la jeunesse un avenir meilleur que le nôtre. Voilà l'enjeu.

La seconde condition, c'est la justice. Comment appeler à un sursaut, à un dépassement, à un rassemblement sur l'essentiel, si une fraction la plus favorisée de la population y échappe, si les sacrifices sont demandés aux seuls actifs, si l'entreprise et le travail sont pénalisés par rapport à la spéculation et à la rente ? Poser la question c'est y répondre. La justice sera une condition du redressement. Mais la plus importante si nous voulons parvenir à nos fins, c'est la confiance. Les sociétés qui connaissent les performances les plus élevées en termes de croissance mais aussi en termes de progrès social sont celles qui ont su nouer des compromis durables. Entre l'Etat et les autres acteurs c'est-à-dire les partenaires sociaux, les collectivités locales, les forces vives, un compromis aussi entre le patronat et les syndicats. Un compromis entre les exigences de l'économie réelle et la préservation des ressources naturelles. Un compromis entre le financement de l'économie et la capacité d'investissement des entreprises. C'est l'enjeu de cette conférence : préparer ensemble les réformes, ouvrir de nouveaux espaces à la démocratie sociale, élaborer donc une feuille de route qui offrira à notre pays une vision claire des objectifs poursuivis et une répartition des responsabilités pour y parvenir.

Ma volonté, c'est de faire évoluer notre modèle social pour mieux le garantir.

Je vous propose une méthode fondée sur trois principes simples.

Le premier dans le cadre de cette conférence sociale : aborder l'ensemble des sujets, sans exclusive. Aucune des grandes questions économiques et sociales qui sont devant nous ne doit être ignorée. L'emploi étant la priorité première. Tout doit être discuté pour parvenir au plus haut niveau d'emploi dans notre pays.

Le deuxième principe : c'est de fixer un agenda cohérent, partagé permettant d'avancer en commun, dans le respect de l'indépendance de chacun. Ce qui suppose d'établir clairement les priorités, de répartir ce qui relève de l'Etat, par la loi ou par le règlement, de la négociation entre partenaires sociaux et de ce qui obéit aux règles de la concertation. Ce sera le sens des conclusions que le Premier ministre tirera de vos travaux.

Le dernier principe : c'est d'inscrire cette Conférence sociale dans la durée. Notre objectif aujourd'hui n'est pas de tenir un sommet social ponctuel, il y en a eu d'autres dans le passé, notre histoire est riche d'un certain nombre d'événements, surtout en début de quinquennat. Non, notre volonté c'est de jeter les bases d'un processus avec des objectifs et des étapes pour les atteindre.

La démarche que je vous propose est nouvelle à bien des égards. La France, par ses traditions, par son histoire, par son organisation, par son mouvement social n'a pas développé ce qu'on appelle une culture de la négociation.

Chacun y a sa part de responsabilité et l'Etat au premier chef.

Il a souvent mené et l'histoire est longue et les majorités successives, des concertations de pure forme avec des partenaires sociaux, qui y consentaient pour vivre ensuite frustrations et désillusions. En tant qu'employeur l'Etat non plus n'a pas montré l'exemple, c'est le moins que l'on puisse dire. Cela doit changer.

Mais convenons aussi dans ce même souci de vérité que les acteurs sociaux eux-mêmes n'ont pas toujours pris l'initiative pour engager, par la négociation sociale, dans le cadre interprofessionnel et même au niveau des branches, les mutations indispensables.

Il faut donc retrouver le sens du dialogue. Ce qui suppose d'en faire un principe de notre vie démocratique et de renforcer les représentants qui sont les plus qualifiés pour mener à bien les négociations.

C'est pourquoi, je confirme ici que je souhaite, si le Parlement y consent et si les partenaires sociaux y adhèrent, inscrire dans notre Constitution le rôle du dialogue social et la place des grandes organisations représentatives. Il conviendra de prévoir plus clairement les obligations de concertation préalables à la décision publique. Il n'y aura pas de loi dans le domaine de la vie économique et sociale qui pourrait être votée par le Parlement sans qu'il y ait eu une phase de dialogue et de concertation. L'affirmation de ce principe constitutionnel ne remet pas en cause la primauté de la loi et donc le rôle du législateur, mais il permet d'engager avec plus de confiance que par le passé les modes de concertation et de négociation indispensables.

Pour que cette démocratie sociale fonctionne harmonieusement, il convient que les interlocuteurs soient eux-mêmes légitimes. Ce qui rend d'autant plus nécessaire l'aboutissement de la réforme de la représentativité, qui a été lancée par la loi du 20 août 2008, et qui doit trouver sa conclusion l'année prochaine.

D'autres sujets sont à prendre en compte : les moyens financiers des organisations, la conduite du dialogue social sur le plan territorial, en particulier pour les bassins d'emplois, l'évolution des institutions représentatives du personnel, la place du syndicalisme dans l'ensemble des entreprises car nous devons permettre que les garanties offertes aux salariés soient les mêmes quelle que soit la taille, quel que soit le lieu des entreprises. Plus largement, cette conférence est un acte de confiance dans la démocratie sociale.

Le dialogue social ce n'est pas une contrainte, c'est une condition pour atteindre l'objectif. C'est la raison pour laquelle sept grands thèmes ont été retenus pour cette conférence.

D'abord, l'emploi.

Avec deux enjeux principaux.

Le premier est de répondre à la faiblesse d'activité des seniors et de réduire le chômage des jeunes, qui représente, je le rappelle le double de celui des adultes.

J'ai proposé aux Français le contrat de génération : associer les âges et non pas les opposer, faire davantage de place dans nos entreprises aux jeunes qui veulent s'insérer et aux seniors qui veulent continuer à travailler et transmettre leur savoir-faire et leurs compétences.

Les modalités du contrat de génération devront être simples et efficaces et en même temps adapté aux situations des entreprises. Ce sera donc l'objet de vos échanges de déterminer le cadre dans lequel le contrat de génération sera défini. Il vous appartiendra notamment d'indiquer si vous voulez vous emparer de ce sujet pour négocier un accord interprofessionnel, avant ou après une loi qui en fixera les principes juridiques nécessaires. En tout état de cause, je souhaite que le dispositif du contrat de génération puisse entrer en vigueur au début de l'année prochaine.

Autre question sensible : la précarité. L'embauche en CDI, qui devrait être le droit commun, laisse de plus en plus de place à une multiplication de formules diverses : CDD, intérim, voire stages.

La précarité qui en résulte pour les travailleurs concernés est néfaste pour les travailleurs concernés, mais aussi pour les entreprises, car elle nuit à l'investissement durable dans la

qualification des salariés. Il nous appartient donc aussi bien Etat que partenaires sociaux d'envoyer des signes pour modifier ces comportements. L'assurance-chômage ne pourra pas indéfiniment considérer de manière identique les entreprises recourant largement à ces contrats précaires et les autres, celles qui font le choix de la stabilité. Plus largement, une réflexion sur le contrat de travail doit être engagée. Vous la mènerez.

La question de la sécurité et des garanties collectives, se pose aussi face aux restructurations d'entreprises. L'intervention des pouvoirs publics peut être utile. Mais là encore des formes nouvelles peuvent être trouvées pour prévenir les plans sociaux ou en limiter l'impact. Et je vous invite à vous saisir de tous ces sujets, de manière à mieux anticiper, mieux prévenir ces mutations d'entreprises à permettre une meilleure information des salariés, voire même leur intervention et là encore place doit être à la négociation.

Le second sujet c'est la formation et le développement des compétences tout au long de la vie. Là encore nous avons quatre obligations :

La première c'est de donner à ceux qui n'ont pas reçu une formation initiale suffisante, une deuxième voire une troisième chance.

Ensuite c'est d'accompagner les salariés qui veulent changer de secteur d'activité de pouvoir le faire, car la mobilité doit être conçue comme un atout plutôt que comme une contrainte. C'est l'idée de la sécurisation des parcours professionnels, utile aux salariés, utile aux entreprises permettant de mieux accompagner les mutations et de rendre plus adéquats les besoins des entreprises avec les qualifications des salariés.

Troisième obligation : aider les entreprises à traverser des périodes de baisse d'activité sans recourir à des licenciements, en s'inspirant des dispositifs négociés que certaines régions ont expérimentés avec succès en France et que d'autres pays que le nôtre ont mis en œuvre depuis longtemps et avec là encore des leçons que nous pourrions tirer utilement pour nous-mêmes.

Enfin, nous devons rendre notre système de formation professionnelle plus lisible et davantage accessible aux demandeurs d'emploi et aux salariés qui sont en mutation.

Le troisième enjeu, c'est la rémunération. Elle doit être digne, équitable, établie à l'intérieur d'un système intelligible et efficace. Je pense au SMIC, il a été revalorisé. Mais au moment où nous avons pris cette décision et le Premier ministre y a veillé, nous avons voulu aussi ouvrir une phase de délibération sur le mode d'indexation du SMIC mais également sur les évolutions de carrière, car trop de salariés demeurent des années durant au niveau de salaire le plus bas. La question des minima de branches devra être abordée, de même que les effets du temps partiel subi. Et plus généralement, nous devons faire en sorte que les exonérations de cotisations sociales soient davantage conditionnées à des efforts de discussion, de négociation sur les questions salariales et sur les questions d'emploi.

En ce qui concerne les rémunérations des dirigeants d'entreprises, sujet qui revient régulièrement selon les révélations de l'actualité, nous devons avancer avec plus de transparence et en même temps plus de cohérence. Il est normal qu'il y ait des écarts de salaires dans les entreprises. Mais il y a eu des excès qui sont devenus incompréhensibles, injustifiables, surtout quand les augmentations dont bénéficient certains contrastent avec l'extrême modération qui est appliquée aux autres et souvent par les premiers. Il y a là un enjeu d'ordre moral qui peut tous nous rassembler et il reviendra au législateur de se prononcer le moment venu et je fais confiance aussi aux organisations pour introduire plus de moralisation.

Les dirigeants, qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques, ont des responsabilités. L'exemplarité en est une. Ils doivent accompagner le redressement du pays en montrant le chemin et en faisant pour eux-mêmes un effort dans cette période si difficile.

Sur cette question, comme plus généralement sur la marche de nos entreprises, je souhaite que les salariés soient davantage associés dans les Conseils d'administration, de surveillance mais aussi dans les comités de rémunération.

Ensuite il y a l'enjeu de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, trop de retards ont été accumulés. Des textes ont été adoptés depuis longtemps, des lois se sont ajoutés les unes, les autres depuis la loi ROUDY pour mettre un terme à cette injustice inacceptable, qui veut qu'en France, à compétences égales, à emploi égal, une femme gagne près de 25 % de moins qu'un homme.

Le droit à l'égalité existe, il faudra l'appliquer. Et là encore j'attends qu'il y ait des propositions précises, assorties d'un calendrier exigeant. Trente ans après la loi sur l'égalité professionnelle, il est temps, plus que temps de la mettre en application.

D'une manière générale, la qualité de la vie au travail est devenue une préoccupation de bon nombre de salariés mais aussi de bon nombre de chefs d'entreprises qui sont conscients de l'enjeu : la santé, la prévention des risques psycho-sociaux, la conciliation de la vie familiale et professionnelle, sont des sujets essentiels pour améliorer le rapport au travail mais aussi l'efficacité de celui-ci et donc la productivité globale de l'économie française. Dans la France de 2012, le travail ne peut pas être considéré comme une souffrance. Sur ces sujets, une délibération sociale vient de s'achever. Elle ouvrira la voie à une très prochaine négociation. Et je souhaite là encore que cette Conférence puisse appuyer cette démarche.

Le cinquième thème, c'est l'avenir de la protection sociale et notamment des retraites.

Des mesures de justice ont été décidées dès les premiers jours de mon quinquennat, et j'en avais pris l'engagement, en direction de ceux qui ont commencé tôt à travailler et qui ont cotisé 41 années. Nous devons aborder la question des retraites complémentaires. Le gouvernement a pris des engagements, définir un dispositif qui permettra de financer nos retraites dans la durée, et qui réponde au constat, dont nous nous réjouissons par ailleurs, de l'augmentation continue de l'espérance de vie.

J'ajoute qu'il est temps, plus que temps, de définir les critères de pénibilité, car c'est à la fois la condition de la justice sociale et de la recherche d'équilibres plus durables pour nos régimes d'assurance-vieillesse. Là encore des discussions, négociations avaient été engagées, il est temps d'en terminer.

Pour la protection sociale dans son ensemble, nous avons une volonté : pérenniser nos régimes sociaux. Reconnaissons aussi qu'ils ont été imaginés dans un tout autre contexte que celui d'aujourd'hui, sur la base de besoins bien différents, en matière de santé, de retraite ou même de politique familiale. Les liens entre les principes d'assurance collective fondés sur des cotisations et la solidarité qui appelle l'impôt devront donc être réaménagés, notamment du point de vue de l'équité mais également du coût du travail et de la justice fiscale. Là encore, aucun de ces sujets ne devra être éludé. Pas davantage celui des déficits sociaux. 14 milliards sont aujourd'hui prévus pour l'année 2012 et nous y avons mis bon ordre dans le peu de temps qui nous a été laissé. Comment admettre que chaque année depuis plus de 10 ans et davantage, une partie de la protection sociale soit financée à crédit, c'est-à-dire par emprunt ? J'évoquais tout à l'heure les risques sur les marchés, la vulnérabilité, la dépendance au sens financière, comment admettre qu'une partie de nos retraites et de nos prestations sociales soient financées sur d'autres bases que des recettes durables.

Une solution pourrait être de revoir à la baisse les ambitions de la protection et de protéger moins les Français. Ils s'y refusent et ils ont raison.

Cela ne veut pas dire pour autant que rien ne doit changer. Nous devons trouver de nouveaux modes de financement, de nouvelles organisations de notre modèle social. Faire en sorte aussi de limiter un certain nombre de dépenses inutiles, inefficaces, qui sont en fait source de profit pour certains sans amélioration de la qualité du soin pour d'autres.

L'équilibre de nos comptes ne doit pas être simplement fondé sur des impératifs économiques ou financiers. Ce sont des obligations sociales parce que nos mécanismes de solidarité seront menacés si nous ne savons pas les faire évoluer, les faire progresser, les faire financer.

Un grand défi, je l'évoquais ce sont les entreprises qui sont exposées à la mondialisation, à la concurrence internationale. Nous devons trouver le moyen de les aider à rester dans la course, c'est bien le moins, mais de le mettre dans la meilleure des situations par un renforcement de l'offre productive. J'évoquais l'innovation, la recherche, l'investissement. Mais en même temps nous devons aussi traiter les questions qui sont liées à des distorsions dans les modes de financement de notre protection sociale. Voilà pourquoi je crois nécessaire que la Conférence sociale aborde cette question. Parce que je ne considère pas que de faire peser sur le seul travail le coût de notre dépense sociale soit un bon moyen d'assurer la pérennité du financement.

J'ai voulu, et le Gouvernement a mis en œuvre ce principe, abandonner la TVA sociale car je considérais que c'était un prélèvement sur la consommation des Français au moment même où la croissance se ralentissait et où le pouvoir d'achat se rétractait. Imaginons, si rien n'avait changé qu'au mois d'octobre il y ait une augmentation d' 1,6 % de TVA sur la consommation des Français ! Nous nous y sommes refusés et pour autant nous devons mener cette discussion sur d'autres moyens de financer la protection sociale que sur le seul facteur travail, en appelant donc d'autres facteurs de production, d'autres contributions et cela fait partie du débat que vous devez mener.

La modernisation de l'action publique est aussi un impératif. Elle devra être conduite avec les agents de l'Etat, des collectivités locales, c'est finalement la réforme de l'Etat et le nouvel axe de la décentralisation. Le ministre est particulièrement en charge de ce dossier. Les deux vont de pair. Nous devons à la fois réfléchir aux missions de l'Etat, aux moyens de les exercer et en même temps au niveau qui doit être le plus efficace pour les mener à bien. Rien ne pourra se faire sans l'intervention des agents eux-mêmes.

Je me refuse à considérer l'emploi public comme une variable d'ajustement de la maîtrise de nos finances. C'est pourquoi le gouvernement a mis un terme à ce qu'on appelait : la « révision générale des politiques publiques » et qui n'avait été qu'une contrainte supplémentaire d'ailleurs sans rendement considérable.

Au cours des cinq prochaines années, le nombre des fonctionnaires restera stable. C'est-à-dire qu'il y aura des créations d'emplois dans les secteurs prioritaires : éducation, justice, sécurité. J'ai fait le compte, tous ces ministères représentent 60% de l'emploi public de l'Etat. Donc la priorité est large. Là, il y aura des créations.

En revanche dans les autres secteurs, il ne pourra y avoir de renouvellement de tous les départs de fonctionnaires partant à la retraite. Mais nous serons dans la stabilité des effectifs. Ces efforts concerneront aussi ce qu'on appelle les opérateurs publics qui vivent des subventions de l'Etat et là encore il y aura une participation des agents parce qu'il ne s'agit pas simplement de réduire ici ou d'augmenter là, il s'agit de faire en sorte que les missions des administrations publiques à tout niveau puissent être exercées avec efficacité.

Mais le sujet majeur c'est aussi le redressement productif. Nous avons aujourd'hui des plans sociaux qui nous sont annoncés dans plusieurs entreprises importantes (automobile, sidérurgie, et tant d'autres). Il semble qu'ils aient été envisagés depuis longtemps mais pas nécessairement proclamés dans les premiers mois de l'année.

L'Etat ne pourra pas rester inactif, il agit déjà. Il cherche des solutions, il mobilise des financements mais nous ne pouvons pas être simplement dans le traitement de l'urgence, nous devons avoir une stratégie, nous devons faire en sorte d'anticiper, nous devons mobiliser des moyens nouveaux, la Banque publique d'investissement en sera un.

Mais également une mobilisation, je souhaite également qu'on mobilise l'épargne vers l'investissement productif notamment pour les PME. Je veux qu'on élargisse tout ce qui est recherche à l'innovation dans les PME. Nous faisons aussi grande confiance dans les entreprises pour qu'elles puissent exporter ce qui suppose de leur donner toutes les conditions

pour le faire. Et c'est aussi une responsabilité des grandes entreprises d'emmener les PME vers les marchés à l'exportation.

Le redressement productif n'est donc pas une stratégie défensive, c'est une volonté d'être dans la mondialisation, les meilleurs. Ce qui exige de permettre à la France, à ses travailleurs, à ses entreprises, de s'adapter aux changements, de s'orienter vers des secteurs d'avenir, de faire le pari de nouvelles technologies, d'assurer les transitions indispensables : industrielles, énergétiques, écologiques. Il y aura la conférence environnementale prochainement à l'automne. Les partenaires sociaux y seront associés parce que c'est un enjeu pas seulement pour la préservation de la planète mais pour l'émergence d'une nouvelle économie à laquelle d'ailleurs beaucoup ici se sont préparés, sont déjà engagés notamment dans le secteur du bâtiment, dans le secteur des nouvelles énergies, notamment dans le secteur aussi de l'industrie qui utilise des matériaux d'un nouveau genre, d'un nouveau type. Oui, nous avons des capacités en France à mettre en œuvre. Nous devons redouter rien d'autre que l'immobilisme.

Voilà une belle ambition pour cette conférence sociale traitant de beaucoup de sujets, mobilisant beaucoup d'acteurs, fixant un agenda réaliste, permettant de nouer un pacte de confiance et d'efficacité entre l'Etat, les salariés, les entreprises, les partenaires sociaux, les organisations professionnelles qui remettent la France au centre du jeu économique mondial. Nous avons besoin de tout le monde, de la petite entreprise artisanale jusqu'au grand groupe. Nous avons besoin du salarié d'exécution qui doit être associé au processus de production jusqu'au chef d'entreprise, au dirigeant qui éclaire l'avenir et qui prépare les mutations.

Je ne préjuge pas ce que sera l'attitude des uns et des autres, vos positions respectives. Je ne sais pas ce que sera l'ampleur de nos convergences, je les souhaite nombreuses, mais il y aura nécessairement des points de désaccords. Je les respecte. Ce que nous devons chercher c'est comment mobiliser les forces de notre pays vers des solutions nouvelles. Comment nous pouvons nous organiser dans le temps. Je l'ai dit, les pays qui sont capables d'assurer le mieux leur redressement dans la justice sociale, sont ceux qui sont prêts à nouer un contrat entre les différents acteurs.

La conférence sociale n'est donc pas un aboutissement ou une promesse qui viendrait d'être tenue. La Conférence sociale c'est un commencement.

Je demande donc au Premier ministre, à la suite de vos travaux, de tirer toutes les conclusions de cette conférence, pour rendre ensuite les arbitrages les plus conformes à l'intérêt général et au dialogue social qui doit y contribuer avec des Etats et des responsabilités.

C'est la feuille de route qui engagera en tout cas l'Etat pour les années qui viennent.

Je remercie chaque ministre d'être attentif, sur les champs de compétences qui sont les siens, pour donner à cette conférence toute sa traduction de manière à ce que, là encore, il y ait un suivi.

Le Ministre du dialogue social en sera particulièrement chargé.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que j'étais venu vous dire ce matin.

Nous lançons un processus nouveau qui déjà nous dépasse. C'est une chance pour notre pays si nous savons la saisir. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous dans un an pour un premier bilan ici même si le Conseil économique, social et environnemental nous en fait encore la proposition. Mais ce serait le cadre idéal. Il y aura dans l'intervalle d'autres rendez-vous avec le Premier ministre, avec les membres du gouvernement.

L'idée que je lance c'est celle du compromis positif. C'est l'idée qui permettra à notre pays de sortir par le haut des épreuves qu'il traverse. Ce compromis positif c'est cette conférence qui peut le nouer, en tout cas l'organiser, le permettre.

Cela ne doit pas être une rencontre sans lendemain, ce doit être une dynamique qui sera elle-même un changement dans la méthode qui permettra un changement dans la réalité.

Je ne demande à personne, ici, d'abandonner ses convictions, de renoncer à ses revendications, de ne céder à je ne sais quelle pression. Je fais confiance à des acteurs libres, indépendants pour prendre leur part de la tâche commune. Celle qui nous dépasse : celle qui nous lie tous, celle qui nous mobilise au fond de nous-mêmes quelle que soit notre place dans la société, quel que soit notre rôle par rapport à ceux que nous représentons, démocratie politique, démocratie sociale, nous n'avons qu'un objectif : permettre d'assurer à la génération qui vient un avenir meilleur que la nôtre, donner à notre pays confiance dans lui-même,

Discours du président de la République à l'ouverture de la soirée "Le 8 mars, c'est toute l'année"

Publié le 07 Mars 2013

Rubrique : Egalité et droits de l'Homme

Mesdames les ministres,

Messieurs les ministres,

Madame la présidente de la Cité des sciences qui nous recevez,

Mesdames et Messieurs les élus, les responsables d'associations, les militantes, les militants,

Chère Valérie, dont je salue le rôle à mes côtés,

Nous nous retrouvons aujourd'hui, à la veille du 8 mars, pour prendre de l'avance sur l'évènement, pour donner de la signification à la journée de demain. Dois-je rappeler qu'elle avait été créée en 1910 par Clara ZETKIN, qu'elle avait été ensuite réintroduite au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour célébrer des résistantes, mais qu'il a fallu qu'en 1981 François MITTERRAND officialise cette journée du 8 mars pour rappeler la République à ses devoirs à l'égard des citoyennes de notre pays.

Mais si vous êtes ici rassemblées – et je salue l'initiative de Najat VALLAUD-BELKACEM – ce n'est pas pour célébrer l'Histoire ou pour saluer toutes les étapes du combat des femmes. C'est pour continuer, prolonger, amplifier encore la démarche qui a été engagée, il y a bien longtemps, pour l'égalité des droits.

Certes, on pourrait se dire que les libertés ont été conquises, notamment avec la contraception pour toutes, avec le droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse. Mais ces avancées ne sont-elles pas régulièrement remises en cause ou insuffisamment ouvertes à toutes les femmes qui en font la demande ? Certes, on pourrait se dire aussi que des avancées ont été accomplies, sur le plan politique, avec la parité, notamment à la fin des années 90. Mais que dire de l'effectivité de ce principe dans les assemblées parlementaires, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat ? Certes, on pourrait se dire que des droits sociaux ont été arrachés notamment pour que les femmes puissent être les égales des hommes. Mais, là encore, qui ne constate des disparités de situation dont les femmes sont victimes dans le travail, la formation, la santé, les retraites..., bref dans les domaines essentiels de la vie quotidienne ?

C'est pour toutes ces raisons qu'au lendemain de mon élection, j'ai voulu, constituant le Gouvernement, que les droits des femmes redeviennent une priorité politique.

J'ai d'abord rétabli le ministère des droits des femmes avec une mission essentielle, confiée à Najat VALLAUD-BELKACEM : veiller scrupuleusement à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes inspire l'ensemble des actions conduites, par tout le gouvernement et dans tous les domaines. Ce n'est pas simplement, d'ailleurs, l'affaire d'un ministère. C'est le travail de tout un gouvernement. La Garde des Sceaux est là, Christiane TAUBIRA, et elle doit plus qu'une autre veiller à ce que les lois soient appliquées et notamment lorsque les femmes sont victimes.

Chaque ministre, femme ou homme, a été invité fermement à présenter sa propre feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes. L'objectif d'égalité a été posé dans la mise en œuvre de toutes les politiques publiques : politique de l'emploi, politique de santé – Marisol TOURAINE est là – politique également pour les collectivités locales... Nous avons

même installé dans chaque ministère, un responsable, un ou une haut fonctionnaire en charge de l'égalité femmes-hommes.

Depuis 10 mois, au-delà de cette organisation gouvernementale et administrative, j'ai demandé au gouvernement d'agir dans quatre directions.

La première, c'est la lutte contre le harcèlement sexuel. Ce fût d'ailleurs la 1ère loi du quinquennat. Elle fût adoptée – et nous ne nous en plaignons pas – à l'unanimité. Elle donne désormais aux femmes les moyens de se défendre.

La seconde direction, c'est l'égalité au travail. Cette question est au cœur de toutes les négociations qui sont engagées depuis la conférence sociale. L'Etat lui-même a pris ses responsabilités et fait appliquer strictement le dispositif de sanction établi en 2010 en mettant fin aux multiples dérogations qui le privaient de toute effectivité. L'inspection du travail a été mandatée pour faire respecter tous ces textes. Car l'urgence n'est pas de voter des lois, encore des lois, pour ne rien changer en réalité à la vie des femmes. Non, l'urgence, c'est de faire appliquer les lois qui existent, et notamment en matière d'égalité salariale. Je rappelle – et les chiffres ont été encore confirmés aujourd'hui – que les femmes, gagnent en moyenne 27% de moins que les hommes.

J'ai également indiqué une troisième direction. C'est le droit pour les femmes d'accéder à la contraception et notamment pour les mineures. Elle est désormais prise en charge à 100%. De la même manière, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 assure le remboursement à 100 % de l'IVG et couvre la totalité des charges supportées par les établissements.

Mais, je n'ignore pas les questions auxquelles ont été confrontées un grand nombre de femmes après les récentes informations publiées sur les pilules de 3ème et 4ème génération. La Haute Autorité de Santé nous recommandera à la fin de ce mois les éléments d'une nouvelle politique contraceptive qui reposera à la fois sur l'éducation, la prévention, l'information et la prise en charge médicale. Une campagne nationale d'information sur les méthodes contraceptives sera lancée dès le début du mois de juin à la suite de ces conclusions. Et la transparence – principe essentiel en matière de santé publique, principe essentiel pour les femmes voulant accéder à la meilleure des contraceptions – sera appliqué totalement.

La dernière direction, c'est l'apprentissage de l'égalité à l'école. Car tout s'apprend, même l'égalité. Les préjugés et les stéréotypes se combattent dès le plus jeune âge, c'est-à-dire dès l'école. Un programme, les « ABCD de l'égalité », sera déployé dans 10 académies dès la prochaine rentrée scolaire. Et si ces expériences sont concluantes, elles seront généralisées dans toute la France. En matière d'orientation, une attention particulière sera accordée à la mixité ; à la mixité des métiers, ce qui veut dire la mixité des formations.

Aucun métier n'est fermé aux femmes – pas plus d'ailleurs que des métiers doivent être réservés aux femmes. La mixité, c'est de faire en sorte que tous les métiers soient exercés par des hommes et par des femmes. Je pense notamment aux filières d'apprentissage, aux métiers de l'industrie, aux technologies, aux écoles d'ingénieurs. Bref, à toutes ces filières où bien des orientations conduisent des femmes à renoncer, alors qu'elles ont des résultats excellents en matière scolaire. J'ai rencontré, il y a peu, dans un centre d'apprentissage du bâtiment, des jeunes filles qui me disaient qu'elles avaient voulu faire cette formation et que tout au long de leur parcours scolaire on les en a empêchées : « chaudronnière, ce n'est pas pour toi, c'est des chaudronniers ! Soudeurs, c'est des soudeurs, pas des soudeuses ! ». Il fallait donc qu'elles luttent pour pouvoir se former, pour aller vers ces métiers, qui conduisent à des débouchés et qui permettent à ces jeunes filles d'être sûres de ne pas connaître le chômage. Nous avons donc ce devoir, cette obligation, quel que soit le niveau, du plus élémentaire au plus élaboré, de faire en sorte que les femmes puissent accéder à toutes les filières, dont les filières d'excellence.

Au-delà de ces directions que j'ai données depuis mon élection, je souhaite qu'il y ait une nouvelle étape qui soit engagée. Il y aura donc un projet de loi cadre pour le droit des femmes qui sera présenté au printemps, avec plusieurs objectifs.

Le premier objectif est de mieux protéger les femmes contre les violences, un drame subi. Un drame d'autant plus douloureux qu'il est caché, en réalité, occulté par notre société qui ne veut pas regarder ces violences qui touchent tous les milieux sociaux, toutes les catégories.

Des violences qui ne sont pas toujours recensées. Là encore, les ministères de l'Intérieur et de la Justice devront faire tout – et ils l'ont déjà beaucoup – pour que les plaintes puissent être recueillies et l'action des procureurs engagée. J'ai demandé, d'ailleurs, à la Garde des Sceaux de faire en sorte que dans l'examen des mains courantes, dès qu'une violence est constatée sur une femme, les procureurs puissent regarder s'il est possible de déclencher l'action publique, de solliciter des informations complémentaires, ou de délivrer ce que l'on appelle une « ordonnance de protection » pour permettre à ces femmes d'être effectivement protégées des violences. Faut-il encore que l'on inverse la charge de la preuve.

Dans la loi qui sera présentée au printemps, nous ferons en sorte que lorsqu'il s'agit d'évincer le conjoint violent, quand la femme le demande, ce soit la femme qui reste dans le logement et le conjoint violent qui en soit écarté.

Le deuxième objectif de cette loi sera de lutter contre la précarité des femmes seules.

Les familles monoparentales – formule administrative qui cache, là-encore, une réalité : les familles monoparentales sont celles où les mères élèvent seules leurs enfants ! Ces familles reçoivent des prestations, sous conditions de ressources. C'est légitime qu'il en soit ainsi. Quand je regarde l'allocation de rentrée scolaire, qui d'ailleurs a été augmentée l'année dernière, 40% des bénéficiaires sont des femmes et 3% seulement sont des hommes, signalant là l'écart de situation.

Une femme sur trois dans notre pays travaille à temps partiel, souvent avec des horaires morcelés et une vie quotidienne hachée par les contraintes. Le temps partiel ne sera désormais autorisé que lorsqu'il s'exercera dans des conditions qui garantiront des droits sociaux corrects, c'est-à-dire l'accès aux indemnités journalières en cas de maladie, à la couverture chômage en cas de rupture du contrat et à la formation professionnelle.

Dans chaque branche, cette logique s'appliquera dans des conditions différentes, tenant compte de l'activité. Mais l'accord national interprofessionnel, qui a été signé le 11 janvier par les syndicats – enfin par certains syndicats – et par les employeurs et qui va être transposé par un projet de loi, prévoit la fixation d'un seuil minimal de temps de travail de 24 heures par semaine. Ce seuil pourra être modifié seulement si la négociation l'autorise. Les heures complémentaires seront majorées dès la première heure. Tout cela pour éviter que le temps partiel soit, en fait, une précarité à vie ; pour dissuader des employeurs d'utiliser des femmes aux horaires fractionnés ; pour éviter que des femmes vivent en dessous du salaire minimum, c'est-à-dire en fait en dessous, dans bien des cas, avec un temps partiel, du seuil de pauvreté.

La précarité des femmes seules, c'est aussi l'irrégularité du versement des pensions alimentaires. Vieux sujet, mais en même temps, hélas, réalité du quotidien ! Ces pensions alimentaires représentent aujourd'hui près d'un cinquième du revenu des familles monoparentales les plus pauvres. Or 40% de ces pensions ne sont pas versées. C'est pourquoi nous renforcerons les moyens de faire exécuter les décisions de justice.

Le troisième objectif de la loi sera de mieux articuler le temps de vie personnelle et professionnelle. Il y a une quinzaine d'années, des villes pionnières comme Rennes ou Paris, créaient ce qu'on appelle des « bureaux du temps », chargés de mieux synchroniser les rythmes des grands services publics, de faire en sorte que des femmes qui travaillent et qui ont en plus une journée qui s'allonge avec l'éducation des enfants ou les charges ménagères qui ne sont pas partagées, puissent accéder au service public.

Nous devons changer les habitudes, les comportements, les cultures même de nos administrations, de nos grands services publics. Nous devons faire qu'il y ait, autant qu'il est possible, des services qui soient adaptés aux rythmes de vie. C'est pourquoi le premier accord que le gouvernement a négocié dans la fonction publique, à l'initiative de Marylise LEBRANCHU, porte sur cette question. Il sera signé demain par le Premier ministre avec les partenaires sociaux. Ce texte prévoit 15 mesures, notamment la définition de « chartes du temps » dans les administrations.

Dans le secteur privé, il y a là encore une négociation qui n'est pas facile, sur la qualité de vie au travail et sur l'égalité professionnelle. Elle est entrée dans sa phase décisive qui doit aboutir, avant l'été, à un accord et à défaut à une loi, puisqu'elle est elle-même annoncée.

L'ambition qui est la nôtre, qui doit être celle des partenaires sociaux dans le secteur privé, c'est de réduire puis de faire disparaître les écarts injustifiables de rémunération pour les mêmes tâches. Je fais confiance – l'expérience de l'accord interprofessionnel du mois de janvier nous laisse espérer une issue positive – aux syndicats de salariés, aux organisations d'employeurs pour aboutir à cette issue favorable pour l'égalité professionnelle.

Il y a le congé parental qui est un droit social essentiel pour les familles. Il doit évoluer. Des propositions ont été faites. Les partenaires sociaux nous aident.

Le congé de libre-choix d'activité, doit viser désormais deux objectifs : le premier c'est de favoriser l'emploi des femmes et le second, de définir des mécanismes qui rendent possible et même effectif le partage du congé entre le père et la mère. Le congé parental ce n'est pas toujours la mère qui doit en être bénéficiaire. Le couple n'en sera totalement bénéficiaire, que quand le père prendra aussi une part du congé parental. Cela sera la preuve de l'égalité. Aujourd'hui, moins de 4 % de ceux qui prennent un congé parental sont des hommes. Cela veut dire que, pour l'essentiel, le congé parental est un congé pour les femmes et qu'il se révèle parfois être un congé contre les femmes, quand elles ne peuvent pas retrouver une activité. Nous avons le devoir de faciliter le retour dans la vie active des personnes, femmes ou hommes - mais aujourd'hui, pour l'essentiel, des femmes- qui achèvent leur congé. Le service public de l'emploi devra être exemplaire pour permettre cet accompagnement.

L'accès des femmes à l'emploi passe aussi par une politique ambitieuse d'accueil de la petite enfance. En France, nous ne réussissons pas tout mais nous devons aussi regarder un certain nombre de performances qui nous distinguent dans l'Union européenne. Nous avons deux atouts : le premier, c'est que le taux d'activité des femmes est élevé, ce qui veut dire que nous avons assuré au moins, à défaut de l'égalité des rémunérations, l'égalité dans l'accès à l'emploi. Nous avons un taux de natalité qui est le plus élevé d'Europe.

Comment expliquer ces deux performances ? A la fois un taux d'activité des femmes élevé et un taux de natalité qui nous permet le renouvellement des générations, de financer nos retraites de demain ou d'après-demain ? Essentiellement par la politique de la petite enfance avec l'ensemble des modes de garde, crèches, assistantes maternelles, tout le réseau qui permet en milieu rural comme dans les villes, d'accueillir de jeunes enfants et de permettre aux pères et aux mères d'avoir une activité professionnelle.

C'est pourquoi le gouvernement, malgré toutes les difficultés budgétaires que vous connaissez, poursuivra l'effort de création de nouvelles places de crèches avec le fond d'investissement « petite enfance ». Cette priorité sera au cœur de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion de la branche famille qui sera signée au début du mois prochain.

Voilà les directions que j'ai fixées, les objectifs que j'ai assignés au gouvernement, à tout le gouvernement, et notamment à travers ce projet de loi que prépare la ministre des Droits des femmes.

Mais il y a aussi ce qui relève des pratiques, des nominations, des modes de scrutin ; de ce qu'on appelle la parité. Je reconnais qu'il y a eu une loi prise par la précédente majorité qui est allée dans le bon sens dans le secteur privé, avec l'obligation d'un certain nombre de

femmes dans les conseils d'administration. Nous devons faire en sorte que cette loi soit appliquée.

La parité, elle doit être partout présente. Elle l'est au gouvernement depuis mai 2012. Elle a été également étendue à toutes les instances que nous avons créées : le Haut Conseil des finances publiques, instance redoutable qui doit vérifier si les prévisions du gouvernement sont bonnes en matière de croissance et de déficit – nous ne pouvions pas laisser cela aux seuls hommes pour décision ! – ce sera une instance paritaire ; le Conseil d'administration de la Banque publique d'investissement, pareil ; la Commission pour l'avenir des retraites, même traitement, parce qu'en définitive nous savons bien que les inégalités dans l'activité, les inégalités dans l'emploi, les inégalités dans les salaires, nous les retrouvons lors du calcul des pensions.

Il sera fait de même en matière de parité pour les établissements d'enseignement supérieur. Pour le Conseil constitutionnel – le nombre est de neuf, sauf si on y ajoute les anciens présidents, mais jusqu'à présent il n'y a eu que des hommes – nous avons veillé, le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale et moi-même à n'envoyer que des femmes dans le renouvellement, trois femmes sur les neuf du Conseil constitutionnel. La parité doit concerner aussi toutes les hautes autorités de la République.

La parité concernera aussi tous les modes de scrutin. Nous l'avons introduite pour l'élection des conseillers départementaux – ce qu'on appelait les conseillers généraux – mais également des conseillers municipaux et des délégués communautaires pour l'intercommunalité. Il y avait des raisons pour accélérer le rythme. Aujourd'hui, dans les assemblées départementales il n'y a que 14% de femmes. Le mode de scrutin permettra donc demain qu'il y ait autant de femmes que d'hommes dans les conseils généraux. Quant aux élections législatives, où normalement le principe de parité doit être respecté, un certain nombre de partis politiques préfèrent encore payer des pénalités plutôt que d'envoyer autant de femmes que d'hommes comme candidats aux élections. Demain, un parti qui présente moins de 25% de candidates, ne pourra plus bénéficier des financements prévus par la loi de 1988.

La parité, l'égalité, ce n'est pas simplement affaire de loi, pas simplement affaire de comportement ou de méthode. L'égalité, c'est une culture.

Oui, une culture ! Je le dis, ici à la Villette, dans cette Cité des Sciences, nous devons mieux reconnaître la place des femmes dans l'histoire de la République, dans l'histoire même de notre pays avant même la République. Le Panthéon ne compte que deux femmes : Sophie BERTHELOT et Marie CURIE, deux femmes exceptionnelles. Elles ont été accompagnées au Panthéon par leur mari, des hommes exceptionnels. Mais il est arrivé que des hommes exceptionnels aient eu aussi des femmes exceptionnelles qui ne sont pas entrées au Panthéon. Alors, j'attends des propositions – il y en a – pour prendre le moment venu des décisions pour accueillir des femmes au Panthéon.

Mais la place des femmes, elle n'est pas que dans les partis politiques, dans les entreprises, dans les grandes instances de représentation. Elle est aussi dans tout ce qui est visible, ce qui veut dire un certain nombre de fonctions, de responsabilités. Cela vaut donc aussi pour la culture.

Seulement 5% des ensembles de musique classique en France, et 10% des centres dramatiques nationaux sont dirigés par des femmes. Même dans le monde du spectacle, de la culture, nous ne comptons que 13% de femmes. Est-ce à dire qu'il y aurait moins de talent ? Ce n'est rien comprendre à ce qu'est l'activité culturelle. Cela veut dire que, là aussi, même dans ce domaine qui paraît être celui de la liberté, celui de la création, il y a des obstacles, il y a des freins, il y a des préjugés. Je demande à la ministre de la Culture de faire en sorte que dans les nominations, dans les centres dramatiques nationaux, dans les grands ensembles musicaux, il y ait des femmes qui puissent être nommées à l'égal des hommes.

Je veux parler aussi de l'audiovisuel. Egalement dans ce domaine, la présence des femmes n'est pas à la hauteur de ce que devrait être la reconnaissance de leur talent et de leur place. Cela ne vaut pas que pour les femmes : pour la diversité c'est également vrai. Il y a la nécessité de faire entendre, de faire représenter, de faire voir la réalité de notre société. Je vois ici des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Les compétences de ce Conseil, à l'occasion de la prochaine loi audiovisuelle, seront renforcées pour faire en sorte que justement la diversité, l'égalité femmes/hommes puisse être davantage mise en lumière dans les émissions de télévision.

Mais notre combat, votre combat, ne se limite pas aux frontières nationales. C'est aussi un combat européen. Tous les principes que je viens d'évoquer sont dans les chartes, dans les textes européens. Il y a, là encore, beaucoup à faire : à faire en France pour appliquer ces textes et à faire pour que la France puisse être à l'initiative d'autres textes en Europe.

Au-delà de l'Europe il y a le monde. Il y a ce combat que nous devons porter car nous sommes la France. Une France qui n'est pas exemplaire, j'en ai fait ici la démonstration, mais une France qui défend la dignité, la liberté des femmes. Nous ne pouvons pas accepter et nous n'accepterons pas qu'on puisse interdire à des femmes de s'instruire, de se soigner, de choisir un conjoint, de divorcer. Nous ne pourrions pas accepter et nous n'acceptons pas que des femmes puissent être victimes de « crimes d'honneur », de mutilations. Nous n'accepterons pas et nous n'acceptons pas que des femmes soient empêchées de vivre, de sortir et d'aimer. Ceux qui se comportent ainsi trouveront toujours la France devant eux.

Si certains s'interrogent : « pourquoi la France est-elle au Mali ? », c'est parce qu'il y avait des femmes qui étaient victimes de l'oppression, de la barbarie, qu'il y avait des femmes à qui l'on mettait le voile sans qu'elles l'aient elles-mêmes demandé, qu'il y avait des femmes qui ne pouvaient plus sortir de chez elles, qu'il y avait des femmes qui étaient battues parce qu'elles voulaient être libres.

Si certains s'interrogent pour savoir : « pourquoi sommes-nous au Mali ? », c'est parce que nous voulons lutter contre le terrorisme, la barbarie, le fondamentalisme. Parce que nous voulons aussi la liberté religieuse, parce que ceux qui étaient ainsi traités étaient des musulmans et que nous étions de leur côté pour une conception de l'Islam qui était la leur !

Si certains s'interrogent « pourquoi sommes-nous au Mali ? », c'est parce qu'un président nous a demandé d'y venir. Un président légitime qui avait comme obligation - et il la respectera - d'organiser des élections. Je salue ici son épouse qui est parmi nous et à qui j'adresse, ma solidarité à l'égard du peuple malien.

Ces messages de liberté, de dignité, d'émancipation, ces messages je les ai aussi rappelés au père de la jeune Malala YOUSUFZAI qui voulait tout simplement apprendre et qui a été blessée parce qu'elle voulait justement accéder à la culture, à l'éducation. Je veux lui exprimer ici - à son père mais au-delà de son père à elle-même - notre admiration et notre soutien.

La liberté, l'égalité, la dignité des femmes est une cause universelle. C'est l'une des grandes causes qui fait que nous sommes la République française. Ce n'est pas l'engagement d'une journée. Ce n'est même pas le combat d'une année - et je sais que vous y travaillez. Non, cette cause-là - la liberté, la dignité des femmes - est la justification de tout mandat exercé au nom du peuple français et d'abord le mien. C'est pourquoi, j'en rendrai compte à chaque moment, et pas simplement le 8 mars, pour qu'au terme de ce quinquennat l'on puisse dire que - comme à d'autres époques et je salue Yvette ROUDY - les droits des femmes ont avancé, l'égalité a progressé et que nous puissions être ensemble fiers que les Françaises et les Français soient, ensemble, à égalité dans la République. Merci ».